



FRANCK MONTAUGÉ

SÉNATEUR DU GERS MAIRE D'AUCH

Lundi 21 décembre 2015

Communiqué de presse

Grippe aviaire: soutien aux producteurs gersois

« En cette période de fêtes, je tiens à apporter tout mon soutien aux agriculteurs producteurs de volailles frappés par la grippe aviaire et aux organisations professionnelles qui ont fait preuve d'une grande maîtrise de la situation. Je salue à cette occasion le travail de la préfecture du Gers qui a pris immédiatement les mesures nécessaires pour isoler les foyers de grippe détectés dans le département», déclare le sénateur du Gers, Franck Montaugé.

Comme l'ont souligné les autorités sanitaires, cette maladie des oiseaux n'est pas transmissible à l'homme par la consommation de viande, oeufs, foie gras et plus généralement de tout produit alimentaire.

«Les consommateurs peuvent avoir confiance, ajoute Franck Montaugé. Les volailles du Gers ont toute leur place à la table des réveillons de Noël et du Nouvel An. »

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.
Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.
Email: franck.montauge@gmail.com

Toute l'actualité du sénateur Montaugé sur le site www.franckmontauge.fr